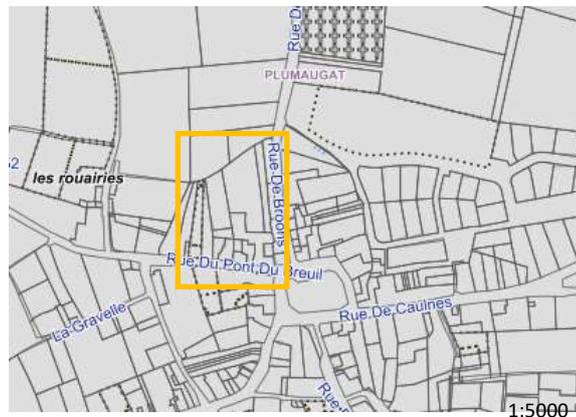


# PLUMAUGAT – n°240-3

Zone Ua



« Rue de Broons »

Superficie : **0.6 ha**

Nombre de logements :  
Secteur A – 6 mini  
Secteur B - 3 mini

Logements locatifs sociaux minimum :  
**Apprécié par la commune et Dinan Agglomération**

## Caractéristiques du Site

Ce secteur se situe en **plein cœur de bourg**, autour de la place centrale de la commune.

La mise en place de cette OAP permet **d'encourager la densification et le renouvellement urbain** dans le secteur.

Site en densification



Photographies du secteur

### Objectifs généraux **d'aménagement** du site

Ce secteur est à vocation d'**habitat**. Plusieurs opérations individuelles peuvent être autorisées sous réserve d'un plan d'aménagement d'ensemble validé par la mairie. Les orientations retenues sont :

- La rénovation de l'accès existant au Sud-Est de la zone
- La création d'une nouvelle voie traversant le secteur jusqu'à la Rue de Broons
- L'aménagement du secteur pourra comprendre la rénovation de certains bâtiments au Sud de la zone

Le secteur B fera l'objet d'une densité minimum assurant la construction de 3 logements sur le secteur.

### Légende

- |  |                         |   |  |
|--|-------------------------|---|--|
|   | Délimitation du secteur |    | Bâtiments existants pouvant être réhabilités |
|   | Voies à aménager        |    | Rénovation de l'accès existant               |
|  | Principe d'accès groupé |  | Lisière végétale à aménager                  |

### Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°240-3



## Extrait de l'étude « Plan d'Action et de Sobriété Foncière » (à titre indicatif)

### Schéma d'aménagement



Espace de jardins ou de stationnement créés pour les maisons existantes suite aux démolitions

Rénovation de l'accès existant

Création d'une voirie à sens unique bouclée sur la rue de Broons

5 Rénovation en logements locatif communaux ou vente pour des projets de locatifs privés

8 Viabilisation des lots à bâtir